Avant-Propos

Objekttyp: Chapter

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique

Band (Jahr): 1 (1936)

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

AVANT-PROPOS

Depuis l'époque où, en 1902, nous avons pour la première fois commencé à étudier les phénomènes de dissymétrie, tels qu'ils se présentent dans les segments foliaires des Ombellifères ¹, nous n'avons cessé de nous intéresser à ce chapitre si captivant de la morphologie végétale. Au cours de ces recherches, nous avons souvent été frappé du fait que les travaux publiés sur les phénomènes de dissymétrie étaient fondés sur des cas particuliers, pris au hasard des plantes observées dans la nature ou des végétaux cultivés dans les jardins botaniques. Il n'y a guère d'inconvénient à cela lorsqu'il s'agit de décrire les caractères d'une forme de dissymétrie donnée, pour en rechercher ensuite les causes ontogéniques ou en élucider la signification biologique possible. Mais il est un côté de la question que ce procédé «à bâtons rompus» ne permet pas d'aborder, c'est celui de la valeur systématique des faits de dissymétrie. Ceux-ci représentent des caractères comme les autres: ils doivent être examinés au point de vue de leur constance, non seulement dans un individu. une race ou une espèce donnée, mais encore à l'intérieur des groupes supérieurs. Ils peuvent, lorsqu'ils sont constants et concomitants avec d'autres critères morphologiques, servir à distinguer ou à rapprocher des groupes voisins par ailleurs, concourant ainsi à l'élucidation des affinités. L'étude des faits de dissymétrie n'a pas été entreprise jusqu'à présent dans cette direction. Elle présente cependant un intérêt qui dépasse les limites de la systématique pure, car elle est de nature à jeter de la lumière sur la phylogénie des caractères de dissymétrie eux-mêmes, en faisant la part de ce qui revient à la constitution héritée, c'est-à-dire à un passé plus ou moins lointain, à la variation ou à la mutation récente ou actuelle, éventuellement enfin à l'adaptation. Ce sont là des facteurs dont l'appréciation est d'autant plus

¹ J. Briquet, La cause et le rôle de la dissymétrie foliaire [Act. Soc. helv. des Sc. nat., LXXXV, p. 72-73 (1902)].

difficile que l'on s'adresse à des cas isolés, sans savoir ce qui se passe dans les groupes systématiquement voisins.

Nos recherches sur les Ombellifères nous ont familiarisé avec une famille dans laquelle la dissymétrie basiscope des segments foliaires est la règle, les cas aberrants y étant extrêmement rares. Il fallait, au contraire, pour réaliser notre but, s'adresser à un groupe naturel dans lequel les phénomènes de dissymétrie sont plus variés et, en particulier, dans lequel une dissymétrie acroscope — inverse de celle des Ombellifères — est à la fois fréquente et constante dans les cas où elle se présente. Nous aurions probablement erré assez longtemps, étant donné l'extrême dissémination et l'insuffisance des détails fournis dans les ouvrages descriptifs, si notre attention n'avait été attirée sur les Méliacées par K. Goebel. Ce botaniste a, en effet, cité dans son classique traité sur l'organographie des végétaux, un Cedrela comme exemple typique d'une plante à feuilles composées dont les folioles sont dotées de dissymétrie acroscope. Aussi avons-nous profité d'une mise en ordre des Méliacées de l'Herbier Delessert pour exécuter notre projet, en nous aidant des matériaux, malheureusement trop rares, que nous fournissait le Jardin botanique de Genève, empêché que nous étions par les tragiques événements contemporains de recourir aux cultures des autres jardins d'Europe.

Chemin faisant, d'autres faits, recueillis dans le champ de la morphologie et de la biologie foliaires des Méliacées, se sont imposés à notre attention. Tout d'abord, le problème des facteurs ontogéniques, qui peuvent intervenir dans l'orientation de la dissymétrie, exigeait un examen de l'organogénie foliaire des Méliacées, restée vierge d'investigations jusqu'à présent. Puis, ce fut le tour des caractères et du rôle biologique possible de l'hétérophyllie foliolaire. D'autre part, Adrien de Jussieu avait, dès 1830, annoncé la présence, chez une Méliacée australienne, d'acarodomaties thylaciques bien avant que le terme de domatie eût été inventé et le rôle biologique de ces singuliers organes examiné. Cette observation était tombée dans un profond oubli. Bien que les descriptions de diverses Méliacées données par C. de Candolle eussent pu faire pressentir dans cette famille l'existence d'acarodomaties procomiques, ces dernières n'ont été étudiées par personne; ce n'est qu'en 1903 que Penzig et Chiabrera ont retrouvé chez une espèce du genre Cedrela les singuliers organes signalés jadis par A. de Jussieu. On verra plus loin que nous apportons une contribution considérable à la connaissance des acarodomaties foliolaires des Méliacées. Enfin, nous revenons sommairement sur les nectaires extranuptiaux des Méliacées, dont l'étude a été amorcée en 1874 par Baillon, sans que les observations de ce botaniste aient été relevées par d'autres, ni appréciées à leur valeur.

En livrant aux botanistes le résultat de nos études sur la feuille des Méliacées, nous sommes très loin de les considérer comme un aboutissement. Elles constitueront bien plutôt, dans notre idée, un point de départ essentiellement morphologique pour les recherches nouvelles réservées aux chercheurs de l'avenir. Telles qu'elles sont, il nous est agréable de penser qu'elles forment un complément morphologique et biologique à la monographie des Méliacées de C. de Candolle, dont l'ouvrage fondamental a été naturellement au cours de ces recherches un vade-mecum de tous les instants.